

Monsieur Jean-Louis BERTHOU
Président
Conseil de Développement
du Pays de Vannes
jean-louis.berthou@apf.asso.fr

Dossier suivi par : Virginie Quémard
Direction / Service : Direction de la Mobilité
E.mail : v.quemard@gmvaglo.bzh
N.Réf : 230620-2054VQ

VANNES,
27 JUIN 2023

OBJET : Recommandations sur le covoiturage courte distance

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé le 5 juin dernier, une note de recommandations sur le covoiturage. Avant tout, je vous remercie pour le travail réalisé qui conforte nos connaissances.

Le covoiturage est un des trois grands piliers de la mobilité alternative, raison pour laquelle l'agglomération s'est engagée de longue date dans son développement. Essentiellement axé sur les infrastructures jusqu'à présent, j'ai souhaité que l'accent soit désormais mis sur la sensibilisation et l'incitation, raison pour laquelle une délibération visant à contractualiser avec l'opérateur Klaxit (par BlablaCar Daily) sera proposée au conseil communautaire du 29 juin prochain. Ce dispositif visera avant tout les déplacements courte distance du quotidien, afin de répondre aux besoins utilitaires de nos concitoyens.

S'agissant des lignes de covoiturage, l'agglomération n'a pas prévu, pour le moment, de s'engager dans un dispositif de cette nature, préférant préalablement étudier les retombées du service Klaxit précédemment évoqué.

Nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancée de ce dispositif et vous invitons naturellement à encourager les territoires voisins à adhérer à Klaxit, dans un souci de lisibilité et d'uniformité à l'échelle des 3 territoires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

David ROBO
Président





Conseil de Développement

Adm. Morbihan Agglomération - Arc Sud Bretagne - Questembert Communauté

Vannes, le 05 / 06 / 2023

Objet : Note de recommandations du Conseil de développement du Pays de Vannes relativement à une expérimentation de covoiturage courte-distance sur le territoire du Pays de Vannes.

Messieurs les Présidents des intercommunalités d'Arc Sud Bretagne, de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération et de Questembert Communauté,

Les encombrements routiers, le réchauffement climatique, le coût des énergies fossiles et des structures routières poussent à réduire la part de l'autosolisme dans les déplacements du quotidien.

Le département verra également sa population augmenter et vieillir dans les années à venir.

Pour réduire l'espace de la voiture et favoriser le report modal, le covoiturage est une des solutions qui peut être adaptée aux jeunes et aux moins jeunes.

Plusieurs EPCI du Morbihan, autorités organisatrices de la mobilité, cherchent à le favoriser en mettant en place diverses solutions avec divers opérateurs.

Le covoiturage longue distance s'est bien mis en œuvre mais le covoiturage courte distance (moins de 80 kms) a beaucoup de mal à devenir une solution qui se développe dans la mobilité des citoyens.

Actuellement le covoiturage courte distance est peu développé sur le Pays de Vannes.

Les chiffres officiels sont disponibles sur le site gouvernemental :

<https://observatoire.covoiturage.beta.gouv.fr/dashboard>

Pour les avoir, il faut entrer le nom ou le numéro de votre Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM).

Les travaux et recommandations du Conseil de développement :

Le Conseil de Développement du Pays de Vannes, après avoir pris l'attache des différents opérateurs de covoiturage courte distance, a fait un tableau synthétique des différentes options mises en place par ceux-ci en pièce jointe.

Ils présentent 2 grandes catégories de fonctionnalités :

- les opérateurs qui privilégient la mise en place de ligne de covoiturage vers les principaux pôles en terme de densité de déplacement (Ecov, Mobicoop, Ehop, Illicov),
- les opérateurs qui mettent en place un système qui couvrent l'ensemble du territoire (Klaxit et Blablacar Daily qui viennent de fusionner, Mobicoop).

Le Conseil de développement met en place actuellement pour la rentrée de septembre 2023, une formation action "changement de comportement" auprès de l'UBS, d'Atlanparc, et de la zone d'activités de Laroiseau qui centralise des habitants des 3 EPCI. Il serait pertinent que cette action puisse s'appuyer sur la mise en place d'une solution de covoiturage fin 2023 pour favoriser le report modal et réduire les flux de voitures et les problèmes de stationnement.

Karine BESSES

Vice-Présidente

Jean-Louis BERTHOUD

Président

